



RÉFORME DES MOINS DE 12 ANS

Dossier-conseil
À l'attention du Président
de club



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



RÉFORME DES MOINS DE 12 ANS LE DOSSIER CONSEIL

Ce document a pour objectif d'aider le président de club dans la mise en œuvre de la réforme des moins de 12 ans.

Il regroupe de manière synthétique les principaux éléments de la réforme qui sont détaillés dans le guide complet à l'attention des présidents et enseignants de clubs, guide que vous pouvez retrouver sur votre site web «*guide du dirigeant*».

Il comprend deux parties :

- Une note de sens pour présenter la réforme : *un enjeu capital*
- Les étapes de sa mise en œuvre

Jean-Pierre DARTEVELLE

Vice-Président Délégué
DTN et Compétitions Nationales
et Internationales

Arnaud DI PASQUALE

Directeur Technique National



UN ENJEU CAPITAL

La réforme des moins de 12 ans est une manière renouvelée d'initier les jeunes au sein de l'école de tennis, et de les amener au jeu et à la compétition.

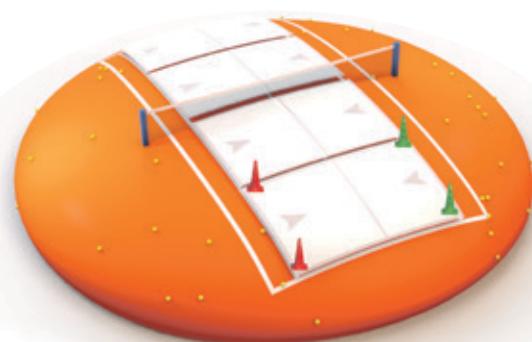
Le plaisir, l'envie de passer du temps au club pour jouer sont les éléments moteurs de cette réforme. Au-delà de la formation des joueurs de compétition, elle suscitera aussi des vocations d'arbitres, de bénévoles ou d'AMT.

Dans un univers qui est propre aux enfants d'aujourd'hui (la « Galaxie tennis »), le jeu est placé au centre de l'apprentissage.

La pédagogie proposée découle de cet objectif avec des conditions de jeu adaptées et des priorités techniques et tactiques tournées vers le jeu.

L'aboutissement en est la fidélisation à la pratique du tennis, y compris en compétition. Celle-ci est organisée de manière progressive en partant de l'évaluation en match à l'école de tennis (lors des 5 journées Jeu & Matches de l'année) jusqu'à la compétition homologuée qui donne sa chance à tous les enfants. Pour cela, cette compétition est organisée à âge réel.

Une hiérarchisation propre aux jeunes de moins de 11 ans remplace le classement fédéral. Elle tient compte des capacités évaluées en situation de match avec des terrains, des balles et des raquettes adaptées, dans les conditions de jeu progressives suivantes :



Terrain blanc

Ballon paille 26 cm
Raquette de 43 à 48 cm



Terrain violet

Balle petit tennis
Raquette de 48 à 53 cm



Terrain rouge

Balle rouge
Raquette de 48 à 58 cm



Terrain orange

Balle orange
Raquette de 56 à 63 cm



Terrain vert

Balle verte
Raquette de 63 à 68 cm





Un poignet-éponge est remis aux enfants.
La couleur de ce poignet-éponge indique le
terrain sur lequel ils peuvent évoluer.





Un passeport valide également leur niveau.



Pour que cette réforme soit une réussite, toutes les parties prenantes doivent y contribuer : dirigeants, enseignants, parents. L'engagement des dirigeants est fondamental.



LES ÉTAPES DE LA MISE EN ŒUVRE

1. S'appuyer sur sa ligue

La ligue et ses comités départementaux sont à la disposition des clubs pour répondre à l'ensemble des questions qu'ils pourraient se poser, qu'elles soient sportives, administratives ou relatives à l'utilisation des applications informatiques. Les Conseillers Techniques Régionaux, Conseillers Sportifs Départementaux, Conseillers en Développement ainsi que les référents ADOC, AEI et GS sont les personnes ressources à solliciter.

2. Prendre connaissance des documents fédéraux sur le site web fft.fr rubrique « guide du dirigeant »

- Guide à l'attention des présidents et enseignants de clubs,
- Guide de la compétition homologuée
- Guide à l'attention des parents des jeunes de l'école de tennis,
- Guide à l'attention des parents des jeunes compétiteurs.

3. Prendre connaissance de l'évolution des applications informatiques impactées par la réforme

Dans ADOC, le club peut prendre connaissance des niveaux des enfants, comme du classement des plus grands. Il a également la possibilité de faire évoluer ces niveaux.

La demande d'homologation pour les épreuves âge réel est effectuée via ADOC, comme l'ensemble des autres demandes d'homologations.

4. Définir ou redéfinir le projet sportif et éducatif du club

C'est l'occasion de réunir au sein du club les élus et les enseignants pour préciser les actions à mettre en place, en tenant compte des constats effectués, des indicateurs chiffrés et des objectifs poursuivis.

5. Réorganiser la compétition homologuée 8-9-10 ans au sein du club en tenant compte des nouveaux règlements sportifs

- Le tournoi individuel organisé par le club évolue, il est organisé à âge réel, par niveau et sur une durée plus courte.
- Les championnats par équipes évoluent aussi, selon des règlements qui seront transmis par la ligue ou le comité départemental.
- Le club contribue à la cohérence départementale et régionale de la compétition, en participant aux réunions organisées et en proposant des dates de tournois open harmonisées.

6. S'assurer de l'implication des enseignants

- Les enseignants participent aux journées de formation (7 heures) proposées par la ligue afin d'acquérir de nouvelles compétences adaptées à la réforme.
- Ils s'approprient les documents relatifs à la réforme, et notamment le guide qui leur est destiné. www.guidedudirigeant.fft.fr

7. Préciser le rôle des enseignants

- Dès le 1^{er} septembre, mettre à jour le niveau des enfants, qui aura été attribué par défaut sur ADOC. Il s'agira d'octroyer aux enfants le niveau correspondant à leurs compétences. Les niveaux seront ensuite visibles sur l'espace du licencié.
- Planifier le calendrier des journées Jeu & Matches.
- Intégrer si nécessaire la réforme des rythmes scolaires.
- Informer largement les parents des évolutions pédagogiques et réglementaires. Une ou plusieurs journées d'accueil pourront contribuer à l'appropriation de la réforme par les adhérents concernés.
- Coordonner l'équipe pédagogique du club, lorsqu'elle existe, en harmonisant les contenus d'enseignement et en l'informant des évolutions.



8. Évaluer l'impact budgétaire de la réforme

- Le nombre d'heures global dispensé dans l'école de tennis est le même et le budget, de ce fait, très peu impacté. Toutefois, celui-ci doit tenir compte de l'équipement nécessaire en matériel pédagogique.

9. Anticiper les achats de matériel en tenant compte des effectifs de l'école de tennis

- Le matériel pédagogique lié à la « Galaxie Tennis » sera disponible sur le site de la centrale du club. Il est important de prévoir les commandes avant l'été afin de préparer au mieux la rentrée de l'école de tennis.

10. Établir un échéancier précis de mise en œuvre de la réforme avant l'été 2014

www.fft.fr

